
**MINISTRE DE L'ECONOMIE,
DES FINANCES ET DU PLAN**

Dakar, le 27 mai 2015

**DIRECTION GENERALE
DE LA PLANIFICATION ET
DES POLITIQUES ECONOMIQUES**

**DIRECTION DE LA PREVISION ET
DES ETUDES ECONOMIQUES**

COMPTE RENDU DU XIX^{ème} EDITION DU POINT ECONOMIQUE DE LA DPEE

La 19^{ème} édition du « point économique de la DPEE » s'est tenue le **jeudi 21 mai 2015** à l'hôtel **King Fahd Place** à partir de 9h 30mn sous la présidence de **M. Djibril DIONE, Directeur Adjoint de la Prévision et des Etudes Economique**. Les débats ont été modérés par **M. Alé Nar DIOP, Conseiller Technique du Ministre de l'Economie des Finances et du Plan**.

Les thèmes inscrits à l'ordre du jour ont été les suivants :

- la Situation économique et financière du Sénégal en 2014 et Perspectives en 2015 ;
- Gouvernance et croissance économique : cas du Sénégal ;
- Impact du changement de la structure démographique sur la croissance économique : cas du Sénégal.

A l'entame de ses propos, le **Directeur Adjoint** a remercié l'assistance de l'intérêt qu'elle accorde à cette conférence qui constitue un cadre d'échanges fructueux pour une bonne conduite de la politique économique au Sénégal. Par la suite, Monsieur le modérateur a exposé l'ordre du jour avant de passer la parole aux présentateurs.

La première présentation a été faite par **M. Alassane DIALLO, Chef de Bureau du Secteur Productif de la DPEE**. M. DIALLO a commencé par décrire l'environnement international caractérisé par une stabilité de la croissance mondiale qui s'est établie à 3,4% en 2014. Celle-ci est imputable aux effets conjugués de la reprise dans la zone euro (0,9% contre -0,5% en 2013) et d'une amélioration de l'activité aux Etats-Unis (2,4% contre 2,2% en 2013) alors qu'une décélération est notée dans les pays émergents (4,6% contre 5,0% en 2013) dans un contexte de faiblesse de la demande mondiale.

M. DIALLO a poursuivi en présentant la Situation économique et financière du Sénégal en 2014 qui est marquée par **une amélioration de la croissance économique de 1,1 point de pourcentage qui s'est fixée à 4,7% contre 3,6% en 2013**. Cette évolution a été davantage soutenue par l'Agriculture malgré l'installation tardive de l'hivernage et la faible pluviosité enregistrée dans certaines localités du pays. En effet, le Gouvernement a pu prendre des mesures compensatoires (distribution de semences à cycle court et adapté) qui ont permis de relever la production agricole.

En fin de compte, l'activité a connu une relance au niveau du secteur primaire (3,6% contre 2,6% en 2013) combinée à un léger ralentissement du secteur secondaire (+2,9% contre +3,3% en 2013) et du secteur tertiaire (+5% contre +5,2% en 2013).

L'inflation a connu un repli depuis 2011 et poursuit sa baisse, soit -1,1% en 2014 contre 0,7% en 2013.

Au niveau des Finances publiques, une bonne tenue du recouvrement des impôts a permis d'augmenter les recettes budgétaires de 10,4% en 2014 par rapport à 2013. En effet, la pression fiscale est ressortie à 19,2% contre 18,3% en 2013. Ces efforts ont été accompagnés par une rationalisation des charges de fonctionnement et des autres dépenses courantes. Ainsi, le déficit budgétaire a connu une atténuation de 0,4 point de pourcentage en passant de 5,4% en 2013 à 5% en 2014.

Sur le plan des échanges extérieurs, une contraction du déficit commercial (18,3% du PIB contre 19,9% du PIB en 2013) a été notée suite à une faible hausse des exportations (+1,8%) et une légère baisse des importations (-1,1%). Le déficit du compte courant a aussi enregistré une atténuation (8,8% contre 10,4% en 2013).

Par ailleurs, le solde de la balance des paiements est ressorti en excédent de 219,6 milliards contre un déficit de 26,5 milliards en 2013. Ainsi, la situation monétaire est marquée par une amélioration des avoirs extérieurs nets de 219,6 milliards.

Pour finir sa présentation, M. DIALLO a indiqué des perspectives plutôt bonnes pour l'économie sénégalaise qui devrait atteindre un taux de croissance de 5,4% en 2015 contre 4,7% en 2014. En effet, l'environnement international devrait être favorable avec une reprise plus prononcée dans les pays avancés. En outre, la mise en œuvre des projets inscrits dans le Plan Sénégal Emergent (PSE) et la poursuite de l'exécution des grands travaux (AIBD, autoroute à péage etc.) devraient contribuer à la croissance économique. Toutefois, M. DIALLO a évoqué les risques qui pourraient affecter la bonne tendance de l'économie. A cet

égard, la persistance de la baisse de la demande dans les pays émergents et en développement, le retard dans la mise en œuvre du PSE ainsi que les aléas climatiques ont notamment été identifiés comme facteurs de risques.

La deuxième présentation portant sur le thème « **Gouvernance et croissance économique** » a été faite par **M. Idrissa DIAGNE** de la DPEE. D'abord, par une analyse descriptive, M. DIAGNE a montré que les efforts que le Sénégal doit faire pour accéder à de meilleures performances économiques avec une bonne gouvernance sont faibles comparés à d'autres pays d'Afrique tels que le Nigéria, le Sudan voire la Guinée Bissau. Il a aussi rappelé les progrès réalisés en matière de *Doing Business* qui ont permis au Sénégal de figurer dans le Top 5 des meilleurs réformateurs au monde en 2015. Ensuite, M. DIAGNE a montré que la liberté d'expression, la stabilité politique, la qualité de l'exécutif, le contrôle de qualité ainsi que le respect de la règle de droit ont une influence positive sur la croissance économique au Sénégal. Par contre, la corruption entrave significativement l'activité économique.

Le dernier thème intitulé « **Impact du changement de la structure démographique sur la croissance économique : cas du Sénégal** » a été présenté par Dr. Latif DRAMANI du CREFAT de l'Université de Thiès. Il s'inscrit dans un contexte de changement favorable de la structure de la population sénégalaise qui est dans sa troisième phase de transition démographique. M. DRAMANI a calculé dans cette étude le ratio de soutien économique (rapport entre travailleurs effectifs et consommateurs effectifs) pour mesurer son impact sur le niveau de vie des populations. L'évolution positive de ce ratio correspond à la capture du premier dividende démographique qui est conditionnée par des investissements structurants dans les domaines de l'éducation, la santé et l'emploi. Le retour sur ces investissements correspond à la capture du second dividende démographique qui se caractérise par un accroissement de l'épargne privée et publique des personnes âgées. Suite à ces explications, Dr. DRAMANI a montré l'existence d'un lien empirique à long terme entre le dividende démographique et la croissance économique au Sénégal. En effet, une augmentation du rapport des travailleurs effectifs sur les consommateurs effectifs de 1% se traduit par un accroissement du PIB par tête de 3,7% à long terme.

A la suite de ces présentations, les discussions ont porté essentiellement sur des contributions et des préoccupations soulevées par certains participants.

Au titre des contributions, M. SARR, ancien Ministre du Budget, a évoqué la nécessité de maîtriser davantage le secteur primaire qui a fortement contribué à l'amélioration de la

croissance économique en 2014. Il a aussi soulevé le fait qu'au Sénégal, la croissance soit fortement liée à la demande publique au point de dire que c'est l'Etat qui crée cette croissance. En conséquence, le moment est venu de changer de paradigme en redynamisant le secteur privé qui devrait jouer un rôle considérable dans la mise en œuvre du PSE. En outre, M. SARR a considéré la Productivité Totale des Facteurs (PTF) comme un élément à lier à la croissance économique au Sénégal et, selon des études, cette variable n'est positive que lorsqu'une politique mixte (budgétaire et monétaire) est adoptée. Il ouvre ainsi le débat sur la nécessité de réviser la politique monétaire qui se confine actuellement à l'objectif de stabilité des prix. C'est dans cette optique que M. Bamba KA de la BCEAO a expliqué les enjeux économiques et politiques liés à un éventuel changement de parité du FCFA vis-à-vis de l'euro.

En ce qui concerne les préoccupations des autres participants, une interrogation a été soulevée sur les éléments explicatifs de l'excédent de la balance des paiements exposé dans la première présentation. En réponse à cette question, il a été évoqué la levée de l'eurobond sur le marché international qui a eu un impact significatif sur l'amélioration du compte de capital.

Une autre question a porté sur les mesures urgentes à prendre pour améliorer le climat des affaires en vue de booster l'investissement et la croissance. A cet égard, un participant a insisté sur le contexte actuel de la sous-région caractérisé notamment par une forte reprise de la croissance en Côte d'Ivoire ; ce qui peut entraîner une certaine concurrence par rapport au Sénégal en termes d'attraction des IDE.

Sur le second thème, il a été suggéré de prendre en compte les actions menées au Sénégal pour améliorer la gouvernance. Sur ce point, M. DIAGNE a rappelé que l'objectif de son étude n'a pas été de faire l'historique de la bonne gouvernance au Sénégal. Toutefois, il admet que l'exécution et l'évaluation ex post des réformes posent un réel problème dans le pays.

La prise en compte de la morbidité dans le calcul du premier dividende démographique a été aussi une préoccupation liée au troisième thème de cette conférence. Dr. DRAMANI a répondu que cela a été bien pris en compte dans le numérateur du ratio de soutien économique (travailleurs effectifs). En effet, la morbidité peut réduire ce ratio d'où l'intérêt de renforcer les investissements dans le domaine de la santé.

La séance a été levée à 13h.